

LOCATION

Veulettes sur Mer – Veules les Roses – Lac de Caniel

LOCATION	Avec la "Carte Famille"		Sans la "Carte Famille"	
	Tarif Résident	Tarif Non-Résident	Tarif Résident	Tarif Non-Résident
DERIVEUR Simple 1 heure	20 €	23 €	22 €	25 €
Forfait 4 heures	59 €	68 €	66 €	75 €
DERIVEUR Double 1 heure	29 €	32 €	32 €	36 €
Forfait 4 heures	86 €	97 €	96 €	108 €
CATAMARAN 14 pieds 1 heure	30 €	34 €	33 €	38 €
Forfait 4 heures	89 €	103 €	99 €	114 €
CATAMARAN 16 pieds 1 heure	34 €	39 €	38 €	43 €
Forfait 4 heures	89 €	103 €	99 €	114 €
FUNBOAT 1 heure	16 €	19 €	18 €	21 €
Forfait 4 heures	49 €	57 €	54 €	63 €
PLANCHE A VOILE Initiation 1 heure	14 €	15 €	15 €	17 €
Forfait 4 heures	41 €	46 €	45 €	51 €
PLANCHE A VOILE Perfect. 1 heure	19 €	22 €	21 €	24 €
Forfait 4 heures	57 €	65 €	63 €	72 €

CARTE FAMILLE	20 €
----------------------	-------------

Pour pouvoir bénéficier de tarifs privilégiés, vous devez impérativement joindre au paiement les justificatifs demandés :

❖ Pour pouvoir bénéficier du tarif « Résident », les pièces justificatives demandées sont :

✓ Une pièce d'identité justifiant l'habitation sur le territoire de la **Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre*** (voir Annexe – « liste des communes du territoire »),

OU

✓ Une copie du bail (à usage d'habitation) ou d'une taxe d'habitation (ne pas fournir d'échéancier) accompagnée d'une pièce d'identité,

OU

✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz, électricité, téléphone fixe, quittance de loyer ou attestation de résidence à titre gratuit) accompagné d'une pièce d'identité.

- ❖ Avec l'achat d'une seule « Carte Famille », tous les membres de la même famille peuvent bénéficier de tarifs privilégiés. Une carte personnalisée sera distribuée à chaque membre de la famille (une photo d'identité devra être fournie) - Cette carte est valable 1 an (année civile).

Pour pouvoir bénéficier d'une "Carte Famille", les pièces justificatives demandées sont :

- ✓ Un justificatif d'affiliation (livret de famille),
OU
- ✓ Un justificatif de domicile commun de moins de 3 mois (facture de gaz, électricité, téléphone fixe, quittance de loyer ou attestation de résidence) accompagné d'un justificatif d'affiliation.

ANNEXE

* Liste des Communes du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre :

AUBERVILLE LA MANUEL - BERTHEAUVILLE - BERTREVILLE - BLOSSEVILLE - BOSVILLE -
BUTOT VENESVILLE - CAILLEVILLE - CANOUVILLE - CANY BARVILLE - CLASVILLE -
CRASVILLE LA MALLET - DROSAY - GRAINVILLE LA TEINTURIERE - GUEUTTEVILLE LES
GRES - HAUTOT L'AUVRAY - INGOUVILLE SUR MER - LE HANOUCARD - LE MESNIL
DURDENT - MALLEVILLE LES GRES - MANNEVILLE ES PLAINS - NEVILLE - OCQUEVILLE -
OHERVILLE - OUAINVILLE - OURVILLE EN CAUX - PALUEL - PLEINE SEVE - ST VAAST
DIEPPEDALLE - SAINTE COLOMBE - SASSEVILLE - ST MARTIN AUX BUNEAUX - ST
RIQUIER ES PLAINS - ST SYLVAIN - ST VALERY EN CAUX - VEAUVILLE LES QUELLES -
VEULES LES ROSES - VEULETTES SUR MER - VITTEFLEUR .

